

# SYNEP – EXPRESS

Lettre d'information n°111

Vendredi 2 février 2024

[https://www.synep.org/info\\_synep\\_2024\\_111.pdf](https://www.synep.org/info_synep_2024_111.pdf)

## Un bilan très contrasté du « pacte » !

Il y a tout juste un an, le SYNEP CFE-CGC s'exprimait au sujet du pacte, annoncé de manière tonitruante par monsieur NDIAYE, et refusait d'emblée de « pactiser avec le diable » et notre position a toujours été la même : « une revalorisation pour tous et sans contrepartie »



Il s'avère que six mois après sa mise en place, le bilan effectué par les chefs d'établissement et les organisations syndicales est contrasté. De son côté, le ministère n'a publié encore aucun bilan (alors qu'il était annoncé pour fin janvier) et les raisons peuvent être doubles : tout d'abord Monsieur ATTAL avait nuancé l'importance du pacte en rappelant qu'il n'était pas une « revalorisation », contrairement à son prédécesseur ; ensuite, cette non-communication de la part du ministère viendrait sans doute du fait que les résultats escomptés seraient moins bons qu'espérés. En effet seulement un enseignant sur quatre y aurait adhéré (mais ces adhésions diffèrent selon les établissements et les académies).

D'après ce bilan non ministériel, le pacte a aussi créé des tensions entre collègues : mais comment ne pas générer du conflit quand on donne des « parts de gâteau » à certains et pas à d'autres ? Et en plus, certains ont rencontré des difficultés au niveau de leur nouvel emploi du temps trop chargé, notamment les professeurs des écoles assurant l'heure de soutien au collège le mercredi matin qui ne peuvent plus assister aux réunions d'équipes, provoquant également des désorganisations en cascade.

Quant à l'organisation autour de ce pacte, elle s'est faite dans le flou artistique le plus total et surtout de manière très inégale : par exemple, dans certains établissements des pactes ont été signés incluant des missions qui n'en faisaient pas partie. Enfin, et c'est le comble : le pacte n'a pas vraiment résolu le problème des remplacements des professeurs absents car non seulement le problème persiste mais aujourd'hui les enseignants considèrent qu'ils font avant tout de la « garderie ».



Heureusement notre ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Jeux olympiques et Paralympiques a annoncé le 17 janvier qu'elle ferait « des propositions au premier ministre » pour encore « améliorer les remplacements des enseignants » tout en précisant qu'il fallait « trouver le bon scénario, en concertation avec les syndicats ».

Dernier point et non des moindres, l'utilisation de cet argent public dédié au pacte interroge : des milliers d'euros « dorment » actuellement au sein de certains établissements car des enseignants ont refusé de « signer avec le diable », et préfèrent continuer d'assurer certaines de leurs missions...bénévolement ! Ailleurs, des briques de missions ont été imposées, voire « inventées », pour être incluses dans le pacte afin de tirer profit des enveloppes budgétaires dédiées.

Dans ce grand « gloubi bouлга », le risque est que cet argent dont on ne s'est pas servi « reparte » !

Pour le SYNEP CGE-CGC, ces aberrations autour du pacte étaient à prévoir et nous les avons d'ailleurs en partie annoncées.

C'est à se demander si notre ministre actuelle ne s'est pas octroyé quatre briques d'un pacte pour son portefeuille afin de justifier l'utilisation de l'argent public !

Nadia DALY

\* \*

**Le calendrier des formations du 1<sup>er</sup> semestre 2024, réservées aux adhérents CFE-CGC, est en ligne**

[https://www.synep.org/calendrier\\_cfs\\_1er\\_sem\\_2024.pdf](https://www.synep.org/calendrier_cfs_1er_sem_2024.pdf)

Nous vous rappelons que l'adhésion à la CFE-CGC est une adhésion en année civile.

**Le bulletin d'adhésion 2024 du SYNEP CFE-CGC est en ligne :** [https://www.synep.org/bulletin\\_adhesion.pdf](https://www.synep.org/bulletin_adhesion.pdf)

Merci de bien vouloir privilégier si possible un virement.

Lorsque ce virement sera effectué, merci de nous faire parvenir votre bulletin d'adhésion **complété et signé**, par courriel à [synep@synep.org](mailto:synep@synep.org) en nous indiquant la date et le montant du virement.

1/2

### PIX (le retour) pour les enseignants et les personnels d'éducation !



En 2019, le SYNEP CFE-CGC vous informait de la « naissance » d'une nouvelle certification obligatoire (PIX) à l'attention des élèves des classes de troisième et de terminale.

Ce service public d'évaluation et de certification de compétences numériques revient en 2023 sur le devant de la scène mais, cette fois, il est proposé aux enseignants et aux personnels d'éducation. En effet, ces derniers ont reçu, le 7 novembre 2023 (et un rappel le 16 janvier 2024), sur leur boîte mail académique, un message de la DGESCO (direction générale de l'enseignement scolaire) les invitant à découvrir le nouveau dispositif Pix+Edu visant à renforcer leurs compétences numériques professionnelles.

Ce dispositif se présente comme un parcours d'auto-positionnement en ligne qui permet, en « moins de deux heures », de nous situer dans la maîtrise des compétences numériques. Ce parcours est aussi composé de « défis ludiques et formatifs ». Il donne également accès à des ressources de formation. Enfin, à l'issue de ce parcours, il est possible d'envoyer nos résultats afin d'être accompagnés en fonction de nos besoins.

Dans ce message, différents liens sont proposés pour en savoir plus sur le dispositif et pour accéder au parcours.

Par curiosité, le SYNEP CFE-CGC s'est connecté au lien permettant de comprendre la démarche et on apprend par exemple que les compétences numériques sont indispensables dans l'exercice de notre métier que ce soit pour « diversifier nos modes d'apprentissages », « entretenir des échanges avec les parents », etc.

Ainsi, pour répondre à ces « enjeux », Pix Edu+ a été conçu pour nous « accompagner » et développer nos compétences numériques. Le test d'auto-positionnement en constitue la 1ère étape et il se compose de défis « ludiques et apprenants », de mises en situation et de cas concrets se rapprochant des besoins et des usages. De nombreuses thématiques sont aussi proposées tout au long de ce parcours : par exemple la lutte contre le cyberharcèlement, la sensibilisation au numérique responsable, choix des ressources...

A l'issue des « défis », des tutoriels en ligne sont disponibles. On apprend également que ce parcours est accessible à tous (débutants ou confirmés) et que les questions sont personnalisées et s'adaptent au fur et à mesure des réponses. Enfin, une fois le parcours réalisé, les résultats peuvent être partagés avec les équipes académiques qui proposeront, si cela est souhaité, des parcours d'approfondissement et des formations complémentaires adaptées aux besoins de chacun.

Le SYNEP CFE-CGC est nuancé quant à ce nouveau dispositif : si en effet, on peut le voir comme une « aide » afin de développer des compétences numériques, on peut aussi le voir comme un « gadget » supplémentaire générateur de perte de temps. Où trouver ces deux heures alors que les personnels d'éducation sont déjà débordés de travail ? Le point rassurant est que ce parcours est basé sur la base du volontariat... mais pour combien de temps ?



Sylvie TUROWSKI

\*\*

### Le Billet d'humeur d'Evelyne 28 janvier 2024 :

Tous « fliqués » à l'Éducation nationale : enseignants, élèves, parents d'élèves... tous !

[https://www.synep.org/evelyne\\_2024.htm#gcqpvnjuij](https://www.synep.org/evelyne_2024.htm#gcqpvnjuij)

2/2